

LPO Info

ALSACE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Au cœur de la Trame Bleue



Protection

Une zone humide 100% sans chasse

Publications

Parution de l'atlas des oiseaux d'Alsace

Vie associative

Observer et photographier la nature... sans la déranger



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

La porte d'entrée de la LPO ensevelie sous le fumier

Lundi 18 septembre, en fin de matinée, alors qu'une manifestation était organisée à Strasbourg par la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) contre les mesures compensatoires au Grand Contournement Ouest (GCO), un groupe d'une dizaine de tracteurs, aux plaques d'immatriculation masquées, est entré dans la rue Adèle Riton, siège de plusieurs associations de protection de la Nature (Alsace Nature, la LPO Alsace, le GEPMA, BUFO, ODONAT et FNE*). Quatre d'entre eux ont déversé devant leur porte des remorques pleines de fumier, de pneus et de déchets divers.

De nombreux salariés des associations sont bien sûr immédiatement allés à la rencontre des agriculteurs dès l'arrivée des premiers véhicules. Malgré les discussions, souvent passionnées, qui se sont déroulées sur le trottoir entre les agriculteurs ou leurs représentants et les associatifs pour faire avorter les vellétés de dégradation, toute la rue a été bloquée par les déchets et le fumier, et la porte d'entrée de l'immeuble rendue inaccessible. Les forces de l'ordre, présentes, ne sont pas intervenues.

Une fois les forfaits commis, les agriculteurs ne se sont pas attardés... Ils se sont faits remplacer dans la foulée par les services d'entretien de la voirie strasbourgeoise qui, en très peu de temps, ont remis la chaussée en état. Ni vu, ni connu. Ni puni ?

Les agriculteurs, pour ou contre le GCO ?

A l'origine de cet événement violent, le Grand Contournement Ouest. Sujet de nombreux débats au sein de la population alsacienne, le GCO était au début vu d'un mauvais œil par la profession agricole, qui refusait de se faire prélever des terres. Dans sa volonté de rattacher un maximum d'acteurs à sa cause, Vinci, via ses filiales ARCOS et SOCOS, maître d'œuvre du projet, a de fait agi en faveur d'un remembrement, soutenant financièrement ce réaménagement foncier de très grande ampleur. Une stratégie qui devait porter ses fruits, puisqu'une majorité d'agriculteurs y trouva son compte : l'indemnité financière alliée aux bénéfices du remembrement en terme d'agrandissement de parcelles et de dilution des pertes en surface couvrait en effet suffisamment la perte d'exploitation liée à la construction de l'autoroute !

Pour chaque projet d'urbanisation, la mise en place de mesures compensatoires s'impose. Dans cette affaire, les mesures, qui doivent être

proposées par le porteur du projet, en l'occurrence Vinci, prévoient des surfaces devant être dédiées à la nature (ex : achat de terres pour le hamster, renaturation de cours d'eau, achat de parcelles forestières pour libre évolution,...) dans le but de tenter de compenser la perte de biodiversité liée aux travaux et au projet.

Or le CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature), organisme d'experts indépendants amenés à se prononcer dans tout projet d'infrastructure, a émis un avis défavorable au dossier soumis par Vinci : les compensations étaient largement insuffisantes au regard de la loi et peu fonctionnelles d'un point de vue biologique et par conséquent devaient donc être entièrement revues. Confondant les obligations de préservation de la biodiversité imposées par le législateur avec les préconisations du CNPN, une frange brutale et extrémiste de la FDSEA s'en est donc prise lundi 18/09 à ceux avec lesquels ils marchaient lors de la manifestation d'octobre 2016. En effet, ce n'est ni la LPO ni Alsace Nature qui imposent des mesures compensatoires, mais bien la loi !

Les associations de protection de la nature de la rue Adèle Riton ont déposé plainte contre les agriculteurs qui les ont pris en otage. Ils les invitent aussi à se rallier à leur cause (lutter contre le CGO, voir plus loin), comme c'est le cas des agriculteurs de la Confédération paysanne et ceux de la Coordination rurale, massivement opposés au projet autoroutier.

La position de la LPO

Le CNPN n'a pas refusé les mesures compensatoires développées par Vinci, mais il pointe les éléments du projet ne donnant pas suffisamment de garanties quant à son efficacité, au regard des dégâts occasionnés sur la nature. Vinci se consacre désormais à la rédaction d'autres propositions, qui seront soumises à nouveau au CNPN, avant que la décision finale ne soit prise par le préfet de région. En attendant, la LPO continue de s'investir pour minimiser au maximum l'impact des remembrements sur la nature. Ceux-ci devraient toucher plus de 11 000 hectares en plus de l'emprise de l'autoroute, 28 bans communaux, 30 000 parcelles cadastrales ; 7 800 propriétaires sont concernés. Il y a de quoi être inquiet lorsque l'on connaît les conséquences néfastes de ces aménagements fonciers sur la biodiversité, notre morne plaine d'Alsace en est un triste résultat. Continuons à nous battre, notamment en demandant tout simplement (et c'est la moindre des choses) le respect de la loi et plus particulièrement le respect des textes concernant les espèces protégées et leurs habitats (zones humides, haies, etc).

* GEPMA : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace

BUFO : association d'étude et de protection des amphibiens et des reptiles

ODONAT : Office des Données Naturalistes

FNE : France Nature Environnement



L'entrée du 8 Adèle Riton sous le fumier et les pneus (photo LPO Alsace)

Sommaire

Actualités

- La porte d'entrée de la LPO ensevelie sous le fumier - p2
- Muttersholtz et Strasbourg, championnes de la biodiversité - p9

Protection

- 200 nichoirs pour la huppe fasciée - p4
- **Une zone humide 100% sans chasse** - p8
- Saint-Louis s'engage en faveur des hirondelles - p9

Refuge LPO

- **Vive le chocolat alsacien !** - p5
- Les nichoirs : où, quand, comment ? - p17

Etudes

- Ramsar Rhinature - p7
- Le coin des branchés - p22

Publication

- Parution de l'Atlas des oiseaux d'Alsace - p6

Dossier

- **Au cœur de la Trame Bleue** - p14

Vie associative

- Note aux bénévoles actifs - p8
- **Photographier la nature, sans la déranger** - p10
- Les groupes locaux en action - p14
- Les nichoirs ont du succès à Eschau - p14
- Zoom sur un administrateur et un salarié de la LPO - p23
- Quoi de neuf au centre de soins - p18

En bref - p20

L'atlas des oiseaux d'Alsace

La décision de publier un Atlas des oiseaux nicheurs d'Alsace a été prise en automne 2005 au sein du groupe scientifique de la LPO Alsace : un programme ambitieux de collecte de données sur toutes les espèces et sur la totalité de la Région.

En 2010, le travail était bien avancé mais le lancement en parallèle d'un Atlas des oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale, nous a poussés à rallonger la durée de nos investigations mais aussi à inclure la période hivernale à notre projet. La collecte des données s'est donc poursuivie jusqu'en 2015.

Il a encore fallu deux années pour vérifier les données, établir les cartes de présence, rédiger les monographies, rassembler les photos et enfin mettre en page l'ouvrage !

Ne boudons pas notre plaisir... Toute la LPO Alsace peut être fière du résultat qui vient d'être achevé : un ouvrage moderne avec des cartes précises sur la répartition des oiseaux nicheurs et hivernants, des données quantitatives inédites, des analyses poussées sur l'évolution des populations mais aussi l'historique des recherches et une liste des oiseaux d'Alsace depuis les premières publications jusqu'à nos jours.

L'atlas est un outil de connaissance qui nous permet d'être encore plus experts dans nos analyses mais aussi d'élargir notre rayonnement.

Nous l'avons voulu accessible à toutes les bourses. Achetez-le pour vous et offrez-le : ce sera le plus beau cadeau à un parent, enfant, ami, voisin... et à toute personne intéressée (voir p.6)!

*Yves Muller
Président LPO Alsace*



200 nichoirs pour la huppe fasciée

Oiseau emblématique des collines chaudes, sèches et ensoleillées du piémont haut-rhinois, la huppe fasciée fascine avec sa couleur orangée et sa couronne de plumes. En Alsace, sa population, encore peu nombreuse, souffre d'un manque de sites de reproduction. Elle bénéficie heureusement de l'investissement d'un bénévole de la LPO, qui installe sans relâche des nichoirs artificiels depuis plus de 10 ans.



Nichoir à huppe dissimulé dans un mur de pierres sèches (photo Alexandre Gonçalves, LPO Alsace)

La huppe fasciée est un oiseau furtif et timide, de la taille du geai des chênes, très reconnaissable à sa huppe érectile aux pointes noires. En France, elle est surtout présente au sud de la diagonale Rennes-Grenoble. Peu fréquente en Alsace, la huppe occupe principalement les collines sèches sous-vosgiennes entre Dieffenthal et la vallée de Thann. Espèce migratrice, elle revient chez nous début avril, après avoir passé l'hiver dans la savane et dans les steppes africaines au sud du Sahara.

L'espèce s'alimente sur des terrains dont la couverture végétale est basse, généralement moins de 10 cm, voire absente. Son régime alimentaire se compose essentiellement d'insectes de taille moyenne, capturés au sol. Pour nicher, elle recherche des zones chaudes et sèches avec des paysages de vignobles et prés-vergers et utilise pour sa nidification des sites très divers comme

les arbres à cavités, les murs de pierres sèches, les tas de pierres ou de bûches et les nichoirs. En Alsace, ces milieux font souvent défaut de nos jours.

La huppe en Alsace

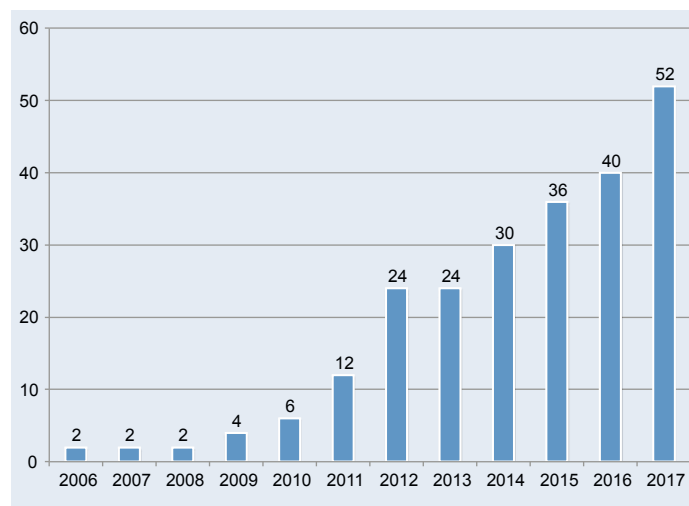
En Alsace, une augmentation des couples a été notée au milieu des années 2000, vraisemblablement liée aux mesures de conservation qui ont été mises en place dès 2005, mais également au réchauffement climatique, puisqu'une tendance générale à la remontée des effectifs est constatée en France entre 2001 et 2015 (+16 %).

Le nombre de couples nicheurs alsaciens est actuellement compris entre 50 et 100 couples, avec les trois quarts des effectifs cantonnés dans le secteur de nidification historique des collines sous-vosgiennes haut-rhinoises (les effectifs nationaux sont estimés entre 60 000 et 110 000 couples). La population reste malgré tout à un niveau fragile de conservation dans la région.

Le programme haut-rhinois

Initié en 2006, avec l'appui à l'époque de Christian Stange, Bruno Frey a entamé la pose de nichoirs dans le piémont vosgien (voir LPO Info n°44). Son constat était simple : un manque criant de cavités pour permettre à l'espèce de nicher. Après avoir d'abord posé des nichoirs dans des arbres fruitiers, sans le succès escompté, il a ensuite identifié, sur la base des constats et actions menées outre-Rhin dans le Kaiserstuhl, un fort potentiel dans les murs de pierres sèches, nombreux dans le vignoble alsacien, mais en mauvais état. Bruno Frey a ainsi pris contact avec des viticulteurs haut-rhinois pour leur proposer de

Evolution du nombre de couples en nichoir en Alsace par année



Zoom sur l'année 2017 (Secteur Ribeauvillé - Issenheim)

- 52 couples dont 49 en nichoirs, 74 pontes, 227 jeunes ;
- Ponte la plus précoce le 20 mai, ponte la plus tardive le 14 juillet.

reconstruire les murs et murets de pierre sèche gratuitement. En contrepartie : l'installation d'un nichoir dans lesdits murs. L'initiative a trouvé de suite un écho favorable puisque aujourd'hui 200 nichoirs sont installés ! En parallèle, les haies sont taillées manuellement afin de limiter les nuisances et des nichoirs à torcol fourmilier, rougequeue à front blanc et mésanges sont également installés.

Rappelons ici le rôle important de la huppe et des autres oiseaux insectivores dans la vigne et dans l'agriculture en général. De par leur régime alimentaire, ces espèces sont d'excellents auxiliaires des cultures. Elles font ainsi bon ménage avec la viticulture biologique qui, n'utilisant plus de produit chimique, voit le nombre d'insectes augmenter, ce qui représente autant de proies possibles pour ces oiseaux. Un cercle vertueux, en somme !

Par ailleurs, il faut souligner que ce programme a un double intérêt ; en plus de participer à la protection d'une espèce d'oiseau fragile, il restaure et sauvegarde les murs de pierres sèches, véritable patrimoine bâti, vestige ancestral de la viticulture alsacienne.

Alexandre Gonçalves

Attention !

L'espèce est particulièrement sensible au dérangement ! Si vous voyez une cavité dans un muret, ne vous en approchez jamais durant la période de reproduction ! La moindre présence humaine prolongée conduit souvent à l'abandon de la nichée. Le dérangement d'espèces protégées est puni par la loi.



Huppe fasciée (photo Alexandre Keltz)

Vive le chocolat alsacien !

Le site historique de production de l'usine Suchard, basé dans le quartier de la Meinau à Strasbourg, a rejoint depuis le 1^{er} janvier 2017 le réseau « Entreprises » du programme Refuge LPO.

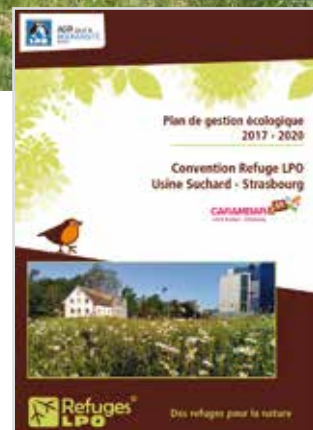
Dès 2013, l'entreprise, qui s'engage à respecter une charte environnementale s'inscrivant dans la norme ISO 14001, a sollicité la LPO Alsace pour réaliser un diagnostic écologique de son parc arboré de 4,2 hectares au bord du Rhin Tortu. Le diagnostic a été renouvelé en 2015, pour y mesurer l'évolution de la biodiversité. Lors de ces études, pas moins de 51 espèces d'oiseaux (dont 30 espèces nicheuses et 12 espèces figurant en liste rouge régionale), 4 espèces de mammifères et 61 espèces de plantes ont été inventoriées.

En 2016, le groupe Carambar & Co, auquel appartient l'entreprise Suchard, déjà engagé dans la charte de biodiversité de l'Euro-métropole de Strasbourg, décide d'aller plus loin dans sa démarche éco-citoyenne en adoptant l'agrément Refuge LPO (Convention de partenariat Refuge LPO).

Les premières mesures concrètes appliquées sur le site sont l'abandon de tout traitement biocide, la mise en place de fauches tardives, le réensemencement d'une partie des surfaces engazonnées, la plantation d'arbres fruitiers, la création de potagers biologiques participatifs gérés par les salariés du site, la pose de nichoirs, l'installation de 20 ruchers et d'un hôtel à insectes. En septembre 2017, un plan d'aménagement écologique, réalisé dans le cadre de la convention Refuge LPO, préconise, en fonction des potentialités du site mais aussi des contraintes d'exploitation, une série de 16 actions concrètes complémentaires.



Création d'un potager biologique dans le parc de l'usine Suchard (photo Laurent Waeffler, LPO Alsace)



Ces propositions concrètes vont ainsi renforcer la capacité d'accueil et la quiétude du site pour la faune. Parmi elles, citons la création d'une micro zone humide pour la reproduction des oiseaux d'eau, celle d'une mare naturelle, l'installation de bandes d'herbes refuges conservées sur pied (après les fauches avec rotation du dispositif), la mise en place de mâts perchoirs pour les rapaces, la plantation de boutures de saules aux abords du Rhin Tortu, la pose de panneaux d'information et de sensibilisation pour les salariés et les visiteurs, dont des scolaires, l'installation de divers gîtes pour la faune, etc.

Un échéancier prévisionnel fixe un calendrier pour la réalisation de ces actions tout au long de la convention, qui s'échelonne de 2017 à 2019 (3 ans renouvelables).

Laurent Waeffler, coordinateur du programme Refuge LPO à la LPO Alsace

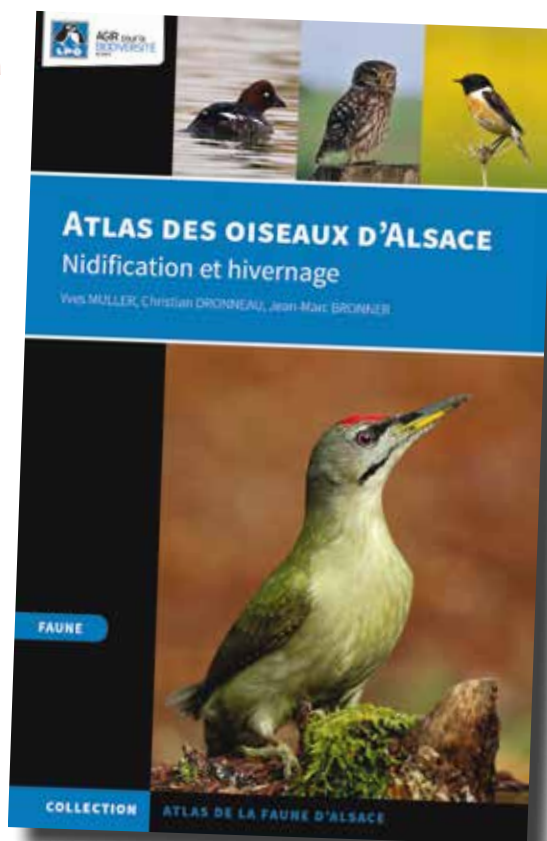
Parution de l'Atlas des oiseaux d'Alsace

“L'atlas des oiseaux d'Alsace. Nidification et hivernage” vient de paraître. Il a été présenté officiellement lors du 3^e colloque Grand Est d'ornithologie à Obernai les 1^{er} et 2 décembre.

Rappelons que le projet de réaliser un atlas des oiseaux d'Alsace a été pris en automne 2005 au sein de groupe scientifique de la LPO Alsace. Au vu de l'enthousiasme des observateurs, il a été choisi de cartographier les oiseaux nicheurs sur des mailles de 5x5 km à partir du printemps suivant.

En 2010, le travail était bien avancé mais le lancement en parallèle de “L'atlas des oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale” nous a incités à rallonger la durée de nos investigations et aussi à inclure la période hivernale à notre projet. La collecte des données s'est donc poursuivie jusqu'en 2015.

L'ouvrage constitue une synthèse de dix années de collecte de données (2006-2015) sur les oiseaux d'Alsace, nicheurs et hivernants. Fruit des recherches de 960 observateurs, ces recensements ont permis de rassembler près de 400 000 données sur la décennie considérée. Des spécialistes régionaux ont ensuite rédigé des monographies pour chacune des 222 espèces actuellement régulières en Alsace. On y trouve une synthèse sur leur répartition, leurs effectifs, mais aussi l'évolution de leur statut, les menaces qui pèsent sur elles et des propositions de mesures de conservation.



L'ouvrage comprend également des chapitres faisant le point sur l'historique des recherches ornithologiques en Alsace, sur les caractéristiques générales de l'avifaune alsacienne, sur son évolution récente et sur l'analyse des résultats de l'enquête atlas.

Le tout fait 876 pages au format 18x24 cm, illustrées de 435 photos couleurs... Au prix de 35 euros (+ 15 € de frais de port).

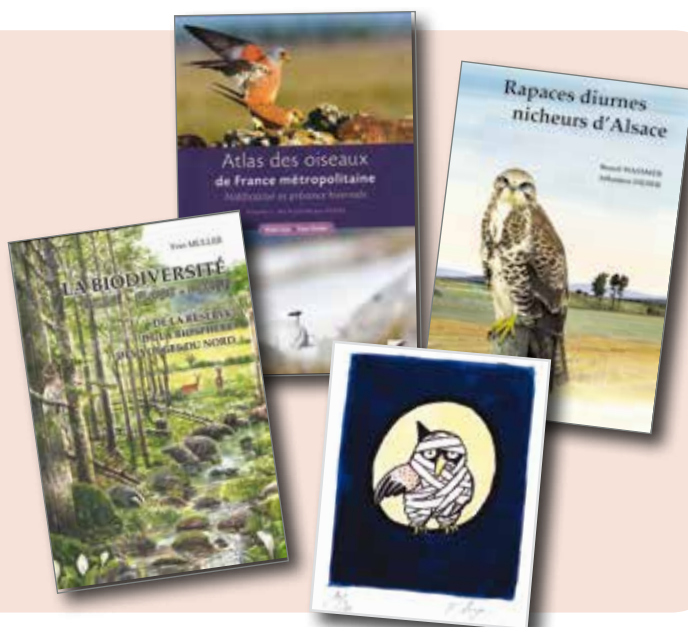
L'ouvrage est disponible à la LPO Alsace, 8 rue Riton, 67000 Strasbourg. D'autres points de vente (librairies, associations, CINE, etc.) sont recherchés. Tous les renseignements figurent sur notre site internet :

<http://alsace.lpo.fr/index.php/Nos-publications/Livres/>

Pour vos fêtes de fin d'année, pensez aux ouvrages de la LPO !

La LPO Alsace, via sa collection CICONIA, publie régulièrement des ouvrages naturalistes. Parmi les plus récents, citons Les Rapaces diurnes nicheurs d'Alsace ou La Biodiversité dans la Réserve de la Biosphère des Vosges du Nord. Rappelons aussi que la LPO Alsace a participé à la rédaction de l'Atlas de oiseaux de France et à la Liste rouge des espèces menacées d'Alsace. Enfin, lors de la construction du centre de soins de Rosenwiller, la LPO Alsace avait aussi eu la chance de se voir offrir un dessin par Tomi Ungerer, dont plusieurs sérigraphies sont encore disponibles.

Atlas, monographies d'espèces, dessins, bibliographies... n'hésitez pas à consulter notre site Internet ou à nous contacter pour acquérir l'un ou l'autre de ces ouvrages !



Ramsar Rhinature : le projet continue



Entamé début 2016, le projet binational Ramsar Rhinature continue d'être activement porté par ses 3 acteurs principaux : la LPO Alsace, l'ILN* et le NABU.**

Ce projet, porté financièrement à 50% par l'Union Européenne (<http://alsace.lpo.fr/index.php/ramsar-rhinature>), a vocation à harmoniser les protocoles de suivi et les mesures de protection mises en place au profit des espèces présentes dans la zone Ramsar du Rhin supérieur (voir LPO Info n° 55 du 1^{er} semestre 2016).

Dix-huit mois après l'avoir démarré, les porteurs du projet ont présenté l'avancée de leur travail aux différents financeurs, qui se sont montrés particulièrement satisfaits.

L'essentiel des travaux a porté sur l'identification de 22 espèces cibles présentes sur la zone d'étude et la rédaction de fiches techniques complètes pour chacune d'elles. Ces fiches ont l'avantage inédit de répertorier toutes les actions entreprises pour lesdites espèces de part et d'autre du Rhin et de lister l'ensemble des acteurs prenant part aux études les concernant. A partir de cet état des lieux, une analyse critique des différentes pratiques permettra, dans la seconde phase du projet (2^e semestre 2017 et 2018) de mettre en évidence les mesures les plus efficaces et de les généraliser.

Soucieuses de faire connaître cette étude de grande envergure, la LPO et la Région Grand Est, qui à la fois co-finance Ramsar

Rhinature et gère localement la mise en œuvre des projets soutenus par l'Europe, ont organisé une journée publique. Celle-ci avait surtout pour vocation de faire connaître l'extraordinaire richesse présente dans les zones humides, situées à côté de chez soi. Dans le cadre du « Mois de l'Europe », la LPO a ainsi invité des élèves de deux

classes élémentaires, l'une côté français, l'autre côté allemand à visiter la réserve du Taubergiessen. Tous ont pu admirer de nombreux oiseaux, dont les couples de sternes pierregarins installés sur des radeaux artificiels construits pour elles. Les médias ont également été invités à couvrir cet événement peu commun, donnant lieu à des reportages écrits et télévisés.

* Institut für Landschaftsökologie und Naturschutz im NABU Baden-Württemberg

** Naturschutzbund Deutschland



Présentation des espèces inféodées aux zones humides à des élèves (photo Justine Delcambre)

Rappelons que le projet Ramsar Rhinature est soutenu par l'UE, les Regierungspräsidium de Freiburg et de Karlsruhe, la DREAL, la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, EDF, et Les Jardins de Gaïa.

Dépasser les frontières, projet après projet / Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt



Fonds européens de développement régional (FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Lancement national de la JMZH en Alsace en 2018 !

Le lancement national de la Journée Mondiale des Zones Humides 2018 aura lieu en Alsace, dans la commune de Rhinau, le vendredi 2 février prochain.

Cet événement organisé par l'Association Ramsar-France, en lien avec l'Agence Française pour la Biodiversité, des associations dont la Société Nationale pour la Protection de la Nature et la LPO, et les collectivités locales, entend valoriser les initiatives prises localement en faveur de ces milieux naturels.

Cette année, l'accent sera mis sur la coopération transfrontalière avec le projet Ramsar Rhinature. Le site de Rhinau a été choisi pour son caractère emblématique. En effet, une partie de son ban - le Taubergiessen - se situe outre-Rhin ! Mais c'est surtout une réserve naturelle particulièrement riche, où plusieurs espèces

étudiées dans le cadre du projet Ramsar Rhinature sont présentes. Citons par exemple la sterne pierregarin, qui fait l'objet de mesures de conservation réussies.

La journée sera riche avec des tables rondes, un point presse, des sorties nature et des invités prestigieux. Côté LPO France, Allain Bougrain Dubourg devrait être présent.

Le programme de la journée sera disponible courant janvier sur le site dédié : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides> ainsi que sur celui de la LPO Alsace.



Une zone humide 100% sans chasse

Destinés à traiter l'eau de lavage des betteraves sucrières, les bassins de décantation de la sucrerie d'Erstein sont attractifs pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Celles-ci font la joie des ornithologues, mais aussi des chasseurs, qui avaient un droit d'entrée dans l'enclos. Illégal, ce droit de chasse vient de leur être retiré par la mairie, après avoir été alertée à ce sujet par la LPO...

Clôturés pour des raisons de sécurité, les bassins de décantation de plus de 20 hectares sont un havre de paix pour beaucoup d'anatidés (canards, sarcelles, fuligules...) et de nombreux limicoles (bécasseaux, chevaliers, bécassines...), qui y trouvent refuge, aussi bien pour leur reproduction que leur hivernage ou leur halte migratoire, selon les espèces.

Interdits au public, ces bassins étaient toutefois inclus dans un lot de chasse. Alors que les ornithologues observaient les oiseaux de l'extérieur aux jumelles, les chasseurs choisissaient leurs proies depuis l'intérieur. Un choix pas toujours conforme à la réglementation, puisque plusieurs témoignages ont révélé des tirs intempestifs non ciblés, durant lesquels des espèces protégées auraient été tuées. Alertée par les naturalistes, la LPO a pris le dossier en main, d'autant plus que le site abrite une espèce rare, le tadorne de Belon, qui y niche depuis peu. S'appuyant sur un arrêté préfectoral, qui interdit la chasse dans tout espace clos (la faune ne pouvant s'en échapper), elle a contacté la mairie d'Erstein pour faire stopper ces pratiques. Cette dernière, après avoir contacté la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin, en charge de la législation en matière de chasse, a conforté l'analyse de la LPO et a de suite renégocié le lot de chasse. Une



Les bassins de décantation d'Erstein (photo Jean-Marc Bronner)

démarche qui a abouti très rapidement : les bassins ont été exclus du lot dès l'ouverture de la chasse le 23 août 2017 !

La LPO a par la suite contacté l'entreprise Cristal Union, gestionnaire de la sucrerie d'Erstein, en étroite concertation avec le maire d'Erstein, monsieur Willer, pour développer les capacités d'accueil de la faune dans cette zone humide préservée, en partie propriété de la commune, un milieu qui devient de plus en plus rare en Alsace. Une initiative qui a été très bien accueillie par les services techniques, puisque rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2018, dès que la période de forte activité de l'usine aura baissé.

La LPO se réjouit bien sûr de cette future collaboration !

Note aux bénévoles actifs

Les **frais de déplacements** que vous avez pu engager bénévolement en 2017 dans le cadre d'actions officielles de la LPO Alsace (Enquête Hironnelles 2017, suivi d'espèces dans le cadre d'un protocole bien défini, aide à la migration des amphibiens, rapatriements réguliers d'animaux blessés...) peuvent donner lieu à des **abandons de frais**. Ceux-ci font l'objet d'un reçu fiscal dont le montant est en partie déductible des impôts sur le revenu. Un mail explicatif sera envoyé au mois de mars 2018 par votre référent. **Si vous ne recevez pas ce courriel, vous pouvez contacter la LPO Alsace (justine.delcambre@lpo.fr) afin de recevoir une note explicative et les documents à remplir.**



Les déplacements bénévoles peuvent donner droit à des réductions d'impôts...(photo Suzel Hurstel)

Muttersholz et Strasbourg, championnes de la biodiversité

Chaque année, un certain nombre de communes candidatent pour être « Capitale de la Biodiversité ». En 2017, ce sont 88 villes et intercommunalités qui se sont positionnées ; elles agissent toutes, à leur manière, en fonction de leur histoire, de leur contexte comme de leurs moyens, de façon positive pour la biodiversité, que ce soit pour sa prise en compte et sa valorisation dans les projets d'aménagement et de rénovation ou pour la connaissance et la pédagogie sur la nature.

Parmi elles, c'est **Muttersholtz**, commune de 2 004 habitants qui a été choisie pour être la nouvelle « Capitale française » de la Biodiversité. Le thème de cette année était « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité ». Muttersholtz mène depuis de nombreuses années une politique publique forte en matière d'environnement et de biodiversité. Pionnière en matière d'éducation à la nature, elle conduit une politique de maîtrise foncière et de restauration de la trame verte et bleue sur son territoire rural, dans laquelle la LPO Alsace est fortement impliquée. Le maintien ou l'accueil d'activités économiques liées à la nature et au paysage (vergers et pressoir, génie écologique...) et l'éco-construction sont aussi privilégiés ; sa Maison de la Nature en est une bonne illustration. « Meilleure petite ville pour



La commune de Muttersholtz (photo Eric Brunissen, LPO Alsace)

la biodiversité 2017 », déjà reconnue Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) en 2015, elle prouve ainsi que ce n'est pas forcément la taille qui compte en matière de transition écologique mais bien la volonté politique, la cohérence de l'action et la mobilisation des acteurs du territoire.

Parallèlement, **Strasbourg** (276 170 habitants) a été désignée « Meilleure grande ville pour la biodiversité 2017 », pour son action globale en faveur de la biodiversité, depuis les documents d'urbanisme et de planification, l'aménagement de friches industrielles en nouveaux parcs urbains ou encore la dynamique de végétalisation citoyenne de l'espace public qu'elle anime et soutient. À noter, Strasbourg avait déjà été lauréate dans sa catégorie et désignée « Capitale française de la Biodiversité » en 2014 autour du thème « Agriculture urbaine et biodiversité ». Elle démontre avec ce prix 2017 qu'elle continue d'agir, qu'elle amplifie son action et son implication en faveur de la biodiversité dans d'autres politiques publiques, avec son plan d'action participatif « Strasbourg Grandeur Nature 2016-2020 ».

La LPO Alsace est particulièrement heureuse que ces deux villes aient été consacrées, notamment en raison du partenariat qu'elle a signé avec elles.

Saint-Louis s'engage en faveur des hirondelles

Déjà impliquée dans la protection de la nature via le programme Refuge LPO, la commune de Saint-Louis a souhaité apporter un coup de pouce en faveur d'une espèce emblématique : l'hirondelle de fenêtre. Proposé par René Geymann, bénévole actif de la LPO Alsace, et relayé par l'adjoint au maire de Saint-Louis, le projet d'implantation de trois hôtels à hirondelles a été unanimement validé tant par les élus de la ville que par son comité biodiversité. Il a aussi recueilli l'enthousiasme des habitants et des enseignants des écoles des quartiers concernés (Ecole Jules Verne à Bourgfelden et Galilée à Neuweg). Les élèves et habitants sont venus nombreux participer ou assister à la mise en place avec au préalable une intervention pédagogique des animatrices du Centre d'Initiation à la Nature de la Petite Camargue Alsace et de la LPO. Les 3 hôtels ont été préalablement fabriqués par les services de la ville sur la base de plans fournis par la LPO. Parallèlement, la commune a accepté la proposition de partenariat faite par le service Médiation Faune Sauvage de la LPO pour favoriser globalement la cohabitation entre

l'espèce et les habitants. Ce partenariat se déclinera notamment en conseils auprès de citoyens de Saint-Louis confrontés à des soucis de nuisances avec les oiseaux ou en aide à l'installation de nids d'hirondelles ou de martinets pour les volontaires ou dans le cas de ravalement de façades et de travaux.

Avec cette double action, la LPO espère que l'hirondelle fera de plus en plus partie du paysage urbain de la ville et y sera pleinement acceptée. Puissent ensuite d'autres villes s'inspirer de cet exemple remarquable !



Les élèves participent à l'accrochage des nids, les employés municipaux prennent en charge la pose de l'hôtel (photo Bernard Regisser)

Observer et photographier la nature... Oui, mais sans la déranger

Régulièrement et de plus en plus souvent interpellée pour participer à des salons de photographies nature, la LPO Alsace est aussi sollicitée pour réagir par rapport à des comportements jugés inappropriés de la part de certains photographes ou des « cocheurs ».

Si nous ne pouvons que nous réjouir qu'un public large et varié s'intéresse à la faune et à la flore sauvages et que nous l'incitons sincèrement à mieux connaître la nature pour mieux la protéger, nous ne pouvons que souscrire à ces témoignages : aller observer la nature ou la photographier ne devrait jamais se faire au détriment de sa préservation.

Le Conseil d'Administration de la LPO Alsace a ainsi voulu franchir une étape en rédigeant une « Charte des observateurs et des photographes-nature », afin de les sensibiliser aux conséquences de notre attitude face à certains animaux ou dans un milieu fragile.

Voici, en avant-première, les recommandations qui y sont listées. La charte sera prochainement mise en forme pour pouvoir être largement diffusée...

Observation et photographie Nature Charte de bonne conduite

La Nature attire de plus en plus d'observateurs (naturalistes, ornithologues...) et offre d'innombrables sujets aux photographes professionnels ou amateurs. Parallèlement, les équipements photographiques deviennent de plus en plus performants et permettent des clichés plus spectaculaires, qui peuvent à leur tour donner envie de se lancer dans la photographie.

Ces photographies ont l'avantage de rendre compte de la nature et de la faire connaître. La faune et la flore, principaux sujets visés, peuvent ainsi être mis à l'honneur et présentés au public via de nombreux supports.

Mais l'afflux d'observateurs et de photographes sur un même site (lié entre autres à la rapidité de la transmission des informations), allié à la tentation du sensationnalisme ou de la photo-scoop peut poser problème pour les espèces visées, voire pour le milieu fréquenté.

La LPO Alsace, qui œuvre quotidiennement en faveur de la protection de la biodiversité, tient à attirer l'attention des observateurs et des photographes sur la fragilité et la sensibilité de cette biodiversité, dont la préservation doit passer avant tout.

La faune, star ou victime ?

La vie sauvage s'organise sur un schéma prédateurs-proies, les premiers étant presque toujours les deuxièmes pour d'autres espèces. Interagir avec les animaux peut souvent conduire à accentuer ces phénomènes et à fragiliser cet équilibre.



© Illustration : Cécile Bruderer

Les animaux les plus farouches (qui craignent la présence de l'homme) sont souvent les plus sollicités. Se rendre perceptible par eux, que ce soit par la vue, l'odeur, la chaleur ou le toucher, peut conduire à modifier leur comportement de manière dramatique. C'est durant la saison de reproduction que ces changements de comportement peuvent avoir les conséquences les plus sévères : abandon d'un site de reproduction, des œufs ou des petits, stress intense perturbant le nourrissage (pouvant conduire à la non-reproduction de l'individu durant toute la saison)... De plus, certains animaux qui paraissent habituellement peu farouches, deviennent très sensibles en période de reproduction.

S'approcher d'eux, même si l'animal ne s'enfuit pas, peut aussi influencer le ou les prédateurs naturels, qui trouvent plus facilement l'accès au site de reproduction en suivant l'itinéraire emprunté (sentes dans des prairies, odeurs persistantes...).

En hiver, ce sont les conditions météorologiques qui mettent les animaux à rude épreuve. Leur non-dérangement, pour éviter toute perte d'énergie superflue, est souvent indispensable à leur survie.

Seule une parfaite connaissance de l'espèce à observer ou à photographier et de ses exigences (si tel n'est pas le cas, se faire accompagner d'une personne qui a ces connaissances) allié à l'utilisation de techniques adaptées (affût silencieux et invisible, digiscopie...) et à leur maîtrise permet de limiter les impacts.

Dans tous les cas, un grand respect de la faune et de la flore s'impose. L'intérêt des animaux, quels qu'ils soient (oiseaux, amphibiens, insectes, mammifères...), doit toujours passer avant une observation ou une bonne photographie.

La LPO et les observateurs / photographes nature

La LPO recommande vivement aux observateurs et aux photographes nature, qui souhaitent transmettre leurs clichés ou les exposer, d'adopter une véritable démarche éthique lors des observations et prises de photographies.

Flore

Dans l'observation ou la prise de vue d'une espèce, être attentif à la végétation alentour, qui ne doit pas être négligée (piétinée) et reléguée à une place de moindre importance. Cette même végétation ne doit en aucun cas être écrasée ou arrachée pour permettre une meilleure observation ou prise de vue de l'espèce visée.

Faune

La LPO Alsace recommande aux observateurs et aux photographes de :

- ne pas s'approcher trop près de l'animal et respecter une distance suffisante pour ne pas le déranger (une simple présence n'est pas neutre)
- ne pas observer ou photographier les oiseaux au nid ou les mammifères au sortir de leur terrier (pour les espèces concernées), à moins d'avoir un matériel adapté permettant de rester à bonne distance de l'animal
- ne pas provoquer de comportement de fuite pour obtenir un effet de mouvement
- pour les photographes, n'utiliser le flash sur des espèces nocturnes qu'avec de très grandes précautions et après s'être renseigné au préalable sur son effet sur l'espèce photographiée
- ne pas agir sur l'habitat d'un individu pour pouvoir mieux l'observer ou le photographier
- ne pas traquer un animal, ne pas le harceler, surtout en hiver
- respecter avant tout l'animal, en analysant si une présence humaine peut avoir des conséquences immédiates ou a posteriori sur son comportement
- dès qu'un animal donne des signes de stress ou de panique liés à une présence humaine, rebrousser chemin sans attendre
- privilégier le travail à l'affût avec entrée et sortie de la cache en l'absence d'animaux
- pratiquer des allées et venues discrètes sur le terrain, tant par rapport aux animaux qu'aux personnes
- n'employer qu'avec mesure et parcimonie la repasse sonore (méthode consistant à diffuser le chant ou le cri d'une espèce afin de la faire réagir)

- pour les espèces sensibles, ne jamais indiquer la localisation des clichés lors d'expositions, sur les blogs, forums ou autres sites dédiés (flickr, panoramio...). Attention : sur certains de ces sites Internet, et selon l'appareil, la géolocalisation peut être affichée par défaut
- ne pas photographier les espèces très sensibles ou très menacées dont la liste peut être fournie par la LPO

De manière générale

- En toutes occasions, se conformer aux législations en vigueur sur la protection des sites (réserves naturelles notamment), et des espèces (cf ci-dessous)
- Respecter les droits des propriétaires terriens, par exemple en restant sur les routes, chemins et sentiers ou en évitant d'obstruer le passage avec son véhicule
- Se comporter en voyage et à l'étranger de la même manière que chez soi

Extrait de l'arrêté du 29 octobre 2009

I. – Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps:

[...] la perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance [...].

II. – Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de :

- déplacement naturel des noyaux de populations existants la destruction, l'altération ou la dégradation des sites
 - de reproduction et des aires de repos des animaux [...].
-



© Illustration : Philippe Lagabbe

Au coeur de la Trame Bleue

ERIC BRUNISSEN

Vers une meilleure préservation des roselières rhénanes

A l'occasion d'une étude de la LPO Alsace réalisée en 2016 pour la Région Grand Est portant sur « l'évaluation des mesures de réduction de la chasse et de la fréquentation du canoë-kayak sur trois cours d'eau du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch » (Eric Buchel, 2017), il fut constaté le mauvais état de conservation de certaines roselières de la bande rhénane alsacienne.

Parmi les causes de régression des roselières, il y a principalement la régulation des eaux depuis la canalisation du Rhin et l'avancée des arbres et arbustes accentuée par l'assèchement et l'atterrissement (accumulation de matière organique et de sédiments). En effet, une phragmitaie (roselière composée de roseaux communs) a besoin d'avoir les pieds dans l'eau la majeure partie de l'année et particulièrement au printemps,



Roselière à Daubensand (Photo Eric Brunissen, LPO Alsace)

période de croissance du roseau. Mais elle a également besoin d'être à sec à la fin de l'été pour éviter l'asphyxie du sol, fatale aux rhizomes. Un niveau de l'eau trop stable tout au long de l'année est donc préjudiciable aux roselières.

Le manque d'eau au printemps va également affecter les oiseaux des roselières car il favorisera d'une part l'accès aux prédateurs terrestres pendant la nidification et d'autre part engendrera une diminution de la ressource alimentaire (insectes, mollusques, amphibiens, poissons...). Ces oiseaux sont notamment le bruant des roseaux, la locustelle luscinoïde, la rousserolle effarvatte et la rousserolle turdoïde parmi les passereaux, le blongios nain, le butor étoilé et le héron pourpré parmi les ardéidés, le busard des roseaux ou encore le râle d'eau.

Chaque espèce a bien sûr des besoins spécifiques en termes de taille de la roselière, diversité de la végétation au sein ou en périphérie de la roselière (buissons, roseaux massettes, cariçaie (prairie à carex), etc), de présence ou non d'eau libre de profondeur variable, de présence de vasières, etc.

Afin de préserver l'habitat de ces oiseaux, la Région Grand Est, qui anime la zone Natura 2000 Rhin-Ried-Bruch, et la LPO Alsace ont mis en place un partenariat spécifique. Leur objectif est de restaurer les roselières de la bande rhénane. Pour l'atteindre, il s'agira pour la LPO Alsace de rencontrer les acteurs locaux (élus, syndicats de rivière...) et d'identifier ensemble des sites pilotes pour de premières opérations de conservation. Elle diagnostiquera ensuite ces sites puis mobilisera les connaissances et les acteurs concernés, avant d'élaborer des contrats Natura 2000 ou d'autres moyens de gestion.

Et au milieu coule une rivière

La zone humide du Bruch de l'Andlau, au sud-ouest de Strasbourg, est traversée dans sa longueur par la rivière qui lui a donné son nom. Décrivant initialement d'amples méandres dans le marais, l'Andlau fut rectifiée aux alentours du XIV^e siècle, pour pouvoir transporter les tonneaux de vin en barque et faire flotter du bois depuis Zellwiller en direction de Strasbourg, puis de la Hollande (l'Andlau est d'ailleurs également appelée « Schiffbach », littéralement « la rivière aux bateaux »). Dans les années 1950, l'Andlau a de plus été curée en profondeur et élargie (on parle de « recalibrage ») entraînant un fort appauvrissement de la diversité écologique du lit de la rivière.

Désireuse de réparer les erreurs du passé, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et le Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS) ont entrepris, depuis 2015 et jusqu'en 2019, un travail de renaturation du lit de l'Andlau entre le Bruch de Niedernai et celui de Hindisheim. L'objectif est de redonner un bon état écologique à la rivière pour améliorer la qualité de l'eau, augmenter la biodiversité, favoriser les capacités d'autoépuration et de résilience face aux conséquences annoncées du réchauffement climatique (sécheresses, fortes chaleurs, inondations, précipitations intenses...).

Les travaux ont consisté à diversifier les habitats et les écoulements dans le lit mineur, à recréer des frayères pour les poissons, à reboiser les berges les plus dénudées et restaurer la continuité écologique sur certains ouvrages hydrauliques. Différentes techniques ont été employées, telle que la mise en place d'épaves en bois dans le lit mineur, la création de méandres

Dossier

libres (« fuseaux de liberté ») ou de méandres fixés avec du clayonnage et de la toile de coco.

L'opération la plus ambitieuse s'est terminée en septembre 2017 avec la reprise d'un ancien méandre de 300 mètres de long à Hindisheim. Invitée à son inauguration le 14 octobre dernier, la LPO Alsace salue cette initiative exemplaire. Précisons que la LPO (ainsi que l'association BUFO) est par ailleurs souvent associée ou consultée par le SMEAS dans ses projets de renaturation ou ses missions d'entretien des fossés et cours d'eau.



Ci-contre : méandre reconnecté de l'Andlau à Hindisheim

Ci-dessous : l'Andlau renaturée dans le Bruch de Niedernai

(Photos Eric Brunissen, LPO Alsace)



Parmi les autres actions réalisées par le SMEAS ou à l'étude, il y a notamment la création de mares à Blaesheim et à Schaeffersheim, la réhabilitation écologique d'un fossé à Geispolsheim, la création de corridors à papillons au travers de ripisylves trop denses, un projet de mares à Westhouse.

A quand des buffles d'eau dans les rieds alsaciens ?

Dans une prairie humide écrasée par la chaleur, un troupeau de buffles d'eau broute l'herbe au bord d'un plan d'eau. Quelques vanneaux huppés, bergeronnettes grises, hérons cendrés et grands cormorans côtoient les grands herbivores. Malgré les apparences nous ne sommes pas en Asie mais dans le Ried de Beeden, commune allemande située à quelques dizaines de kilomètres de la frontière française, au nord-est de Sarreguemines, par une chaude journée d'août 2017.

Encore méconnu en France, l'élevage de buffles d'eau en Europe existe depuis des siècles en Hongrie, Roumanie, Bulgarie ou encore en Italie pour la production de la fameuse « Mozzarella di Bufala ». Depuis quelques décennies la filière se développe

également en Allemagne, en Autriche et même en France dans le Massif central, où l'on vante les qualités nutritionnelles et gustatives de sa viande, de son lait et des fromages qui en sont produits. Mais à Beeden, dans cette zone humide protégée d'une trentaine d'hectares, les buffles sont utilisés pour d'autres missions : associés aux bovins de Heck (aurochs « reconstitués ») et aux chevaux tarpans, ils maintiennent ce milieu humide ouvert, sans quasiment aucune intervention mécanique.

Si à Beeden les buffles d'eau remplissent efficacement ce rôle écologique leur présence pourrait être une piste très intéressante pour les rieds alsaciens. En effet, l'intérêt du buffle d'eau est qu'il est particulièrement adapté aux pâturages inondés et qu'il aime se nourrir des joncs, roseaux, carex et autres plantes aquatiques souvent délaissées par les autres herbivores domestiques. Comme son nom l'indique, le buffle adore l'eau. Et au-dessus de 24°C les buffles ont même besoin d'une mare pour s'y rafraîchir car leur cuir très épais les empêche de transpirer suffisamment.

Avec le développement d'une filière « Buffle du Ried » qui soit économiquement viable et écologiquement soutenable, associée à un cahier des charges ambitieux favorable à la biodiversité (100% herbe, pâturage extensif, foin de fauches tardives, 0% fertilisation, 0% ensilage, 0% maïs, prise en compte des besoins de la flore et de la faune, etc.), nous pourrions faire pâturer certaines prairies inondables et, à côté, recréer de grands noyaux de prairies en fauche tardive (plusieurs centaines d'hectares). Ainsi, en complément des outils de protection déjà en place et d'autres filières agricoles à « hautes valeurs naturelles » (« boeuf d'herbe », foin pour les chevaux, « lait de foin », « prairies à but énergétique », « paludiculture »...) sauverons-nous peut-être nos derniers oiseaux des prairies comme le courlis cendré, et, rêvons un peu, ferons-nous revenir des espèces disparues des rieds tels que la bécassine des marais, le chevalier gambette, le râle des genêts ou le hibou des marais.

Alors, à quand des buffles d'eau dans les rieds alsaciens ?

Pour en savoir plus :

<https://greifswaldmoor.de/files/images/publikationen/Flyer/Paludi-Büffel-web.pdf> (en allemand)



Buffles d'eau dans le Ried de Beeden en Allemagne, à 30 km de la frontière française, au nord de Bitche (photo Eric Brunissen)

Les groupes locaux en action

Groupe local de Wissembourg

Le groupe local de Wissembourg et environs s'est mobilisé autour de plusieurs actions ces derniers mois.

- Depuis 2000, la population d'hirondelles de fenêtre de Wissembourg a fait, quatre fois l'objet d'un comptage. Celui-ci a, en 2017, été d'autant plus important que l'hirondelle de fenêtre était aussi l'oiseau de l'année. La prospection, réalisée fin juin dans les rues de Wissembourg, Weiler et Altstadt, a permis de reprendre un peu espoir en ce qui concerne le maintien de cette espèce sur le secteur. En 2000, 252 nids occupés avaient été observés. 10 ans plus tard, en 2010, il n'y en avait plus que 94, puis 98 en 2012. Cette année, 121 nids occupés ont été comptés !
- Le groupe local, grâce à Martine Reiter, tient toujours systématiquement un stand au marché bio de Steinseltz, tous les premiers mercredis du mois. Au-delà de vendre quelques nichoirs, livres ou tasses à l'effigie de la LPO, l'objectif est aussi de tisser du lien avec des personnes, les visiteurs du marché, soucieuses de promouvoir la biodiversité dans leur jardin ou en consommant autrement.
- Freddy Sturm, membre infatigable du groupe local, a également multiplié ses actions en faveur de la cheveche d'Athènes et du milan royal.
- Début août, Jean-Louis Pfennig et Charles Helbling ont été invités par M. Piquard, adjoint au maire, pour un échange qui portait sur des sujets aussi divers que la taille des haies, la gestion des arbres, l'utilisation de produits herbicides (la ville de Wissembourg n'en utilise plus, sauf au cimetière). Le groupe local a également pu formuler plusieurs propositions. M. Reinwalt, responsable des services techniques et Mme Pichet, ingénieur environnement, étaient également présents au titre de la commune.
- Le début de l'automne signe aussi le retour du faucon pèlerin, présent chaque hiver autour de l'abbatiale. Il a été observé il y a quelques semaines en train de capturer un pigeon. L'installation d'un nichoir est sérieusement à envisager afin de fidéliser cet hôte hivernal.

Pour rappel, le groupe local se réunit environ une fois par trimestre le vendredi soir à la Maison des Associations de Wissembourg. La rencontre est toujours à la fois conviviale et studieuse.

Pour plus d'informations, il est possible de contacter Charles Helbling : hcvhelbling@aol.com



Martine Reiter, membre active du groupe (photo F. Merck)

Frédérique Merck

Groupe local de Saint-Amarin

Une habitante de Bollwiller, Christine Rabischung, membre de la LPO, est passionnée par les animaux de compagnie et par les occupants de son jardin. Elle prend soin au quotidien des hérissons, des oiseaux, et de diverses petites bêtes. Plusieurs nichoirs et mangeoires sont éparpillés sur son terrain pour le bien-être des passereaux. Chaque hiver, tous les matins avant d'aller travailler, elle bichonne ses hôtes en mettant à disposition des oiseaux une grande quantité de nourriture (graines de tournesol, boules de graisse, cacahuètes..) et change l'eau des coupelles. Elle distribue ainsi plus de 5 kg de graines par jour en période hivernale.

Christine Rabischung souhaite rendre hommage à son oncle François Liskiewicz décédé en 2013 et qui a beaucoup œuvré à Mulhouse pour les oiseaux. En 2016, suite à un contact pris entre Lionel Juif du groupe local de la LPO de Saint-Amarin et Christine Rabischung, dans un premier temps 3 nids d'hirondelles de fenêtre confectionnés par René Geymann de la LPO Alsace ont été fournis et installés sous le débord de toit de sa maison d'habitation par des personnes de son entourage. En raison du succès rencontré en 2016 par l'occupation des nids, le 16.03.2017, 10 nids supplémentaires sont posés par Philippe Bootz (membre de la LPO) et par Frédéric Dennler. En avril/mai 2017 les premières hirondelles commencent à occuper les nids. En juin les hirondelles sont installées dans la quasi-totalité des nids et de nombreux petits sont nés. Le va-et-vient lors de la becquée offre un beau spectacle. Cette initiative d'installer à Bollwiller 13 nids pour les hirondelles de fenêtre a été bénéfique pour augmenter la population de cette espèce. En août 2017, les nids sont à nouveau occupés par les secondes pontes. Les 2 nichées de cette année ont permis comme l'an dernier l'envol de nombreuses hirondelles de fenêtre.

Philippe Defranoux



Installation des nids à hirondelles à Bollwiller (photo Philippe Defranoux)

Vie associative

Groupe Strasbourg et environs

Fête de l'Oiseau 2017

Après une installation rapide et efficace samedi après-midi 28 octobre, tous les bénévoles-organiseurs sont là dimanche matin à 8h, sous un peu de soleil.

Pascal a bien voulu conduire la camionnette que l'on nous a prêtée pour le rapatriement des graines chez Béryl ce soir... Quand nous arrivons, les exposants sont à pied d'œuvre : Gill continue de préparer les tombolas arrivées ce matin-même, Eliane installe la librairie, Mado coupe les gâteaux, Michèle étale ses tricots, Béryl et Josette s'occupent du bric à brac et les demoiselles du Centre de Soins préparent leur joli stand !

Et les messieurs? Certains sont aux nichoirs/mangeoires, d'autres s'échauffent en faisant le transfert des graines. La vente des graines démarrera d'ailleurs sur les chapeaux de roues, même avant l'ouverture : les habitués sont déjà là ! Petit réconfort avec un café et des brioches pour tous les « teneurs de stands » ; puis nous ouvrons les portes à 10h aux premiers visiteurs.

Commence alors l'agréable défilé de tous ceux qui viennent nous dire bonjour, découvrir la LPO, le Centre de Soins, poser des questions... Outre les jeux habituels, un nouveau jeu est proposé, « Identifier les oiseaux », dont les photos sont disséminées un peu partout dans la salle (bien sûr Pierre a mis quelques difficultés) ; sur les 20 joueurs, 10 ont trouvé les bonnes réponses ! Merci à Camille d'en avoir assuré le dépouillement avec Eric.

Le jeu du tableau a un tel succès qu'Elisabeth et Claudine, animatrices du stand « jeux » nous demandent de prévoir d'autres thèmes parce qu'il y avait la bousculade autour de celui-ci... Les cours d'origami dispensés par Camille ont également rencontré un vif succès.

Pendant ce temps en cuisine, les soupes chauffent et très vite arrivent les commandes ; les quatre recettes proposées cette année sont toutes jugées excellentes et bien appréciées (merci aux cuisinières Michèle, Mado, Claire et Odile). Nous sommes vite en rupture de knacks ! (c'est noté : l'an prochain il y en aura davantage).

Après le rush de midi, un petit temps de calme permet de souffler un peu. Le soleil incite les gens à revenir – malgré tout



*Les bénévoles se démenent pour rendre la fête plaisante pour tous
(photos Eric Gaentzler et Claude Roquin)*

moins nombreux que l'an dernier – effet des vacances scolaires?

Des discussions fusent partout, Coralie assure en enregistrant des adhésions, les visiteurs repartent les bras chargés de tombolas –les lots sont toujours conséquents – et d'autres achats. Les bénéficiaires de cette tombola, encore non calculés à la date de la rédaction de l'article, seront tous destinés au centre de soins...

La presque totalité des 4 tonnes de graines a été vendue !

Vers 18h, on commence à remballer, ouf, car les dos des 3 dames qui nous ont aidés pour la vaisselle, merci à elles, commencent à crier au secours. Cela ne les empêche toutefois pas de continuer à œuvrer pour rendre une cuisine rutilante.

Pour terminer cette belle journée, quelques bénévoles ont eu droit à un vol de grues au-dessus de leurs têtes. Normal : nous avons travaillé pour les oiseaux toute la journée, ils nous gratifient de leur magnifique passage !

Un grand MERCI à tous ceux qui nous ont aidés et sont venus nous soutenir.



Un petit rappel pour finir : tout au long de l'année notre groupe est sollicité pour tenir des stands d'information sur la LPO et de vente d'articles et livres ; les bénéfices des ventes vont au centre de soins de Rosenwiller. Par manque de bénévoles, nous sommes obligés de refuser de nombreuses propositions. Venez nous aider une ou deux fois par an : les oiseaux vous seront reconnaissants (et nous aussi...).

Odile Mailfert

Vie associative

Groupe des Jeunes de Nambshheim

Le Groupe des Jeunes de Nambshheim existe depuis de très nombreuses années. Encadré par Fernand Kasel, bénévole de longue date à la LPO, le groupe propose des activités nature aux enfants de la commune et des alentours. A raison d'une moyenne de 2 sorties mensuelles, Fernand a à cœur, à la fois, de faire connaître la nature aux jeunes, dans toutes ses formes, mais aussi d'agir concrètement pour la protéger.

En 2017, ont ainsi été proposés au groupe, constitué de 6 à 24 participants, des chantiers d'entretien sur des secteurs gérés par le Conservatoire des Sites Alsaciens, une journée citoyenne, une sortie «sauvetage des amphibiens», un camp de baguage, mais aussi des visites de zones humides pour découvrir les oiseaux d'eau, des sorties en forêt à l'époque du brame du cerf ou du raire du daim, une balade à la recherche d'une espèce particulière (le guêpier d'Europe)

et même des week-ends sous tente. Les futurs naturalistes sont entre de bonnes mains !

Contact de Fernand Kasel :
fernand.kasel@orange.fr
03 89 48 61 86 ou 06 70 96 17 52



Les sorties nature très appréciées... (photo Alain Tourre)

Les nichoirs ont du succès à Eschau !

Comme indiqué dans notre précédent numéro LPO Info, 16 nichoirs à passereaux ont été assemblés par les enfants des nouvelles activités périscolaires d'Eschau, qui les ont décorés à leur goût, puis posés dans la forêt communale avec l'aide de bénévoles d'Eschau Nature et de la LPO. Une équipe de 4 ornithologues des deux associations en a fait le suivi ce printemps. Tous les nichoirs ont trouvé des locataires : s'y sont reproduits 10 couples de mésanges charbonnières, 5 couples de mésanges bleues, et un couple de passereaux indéterminés (observation trop furtive pour pouvoir déterminer l'espèce). De plus, au moins la moitié d'entre eux ont hébergé une seconde nichée, très majoritairement des mésanges charbonnières. Est-ce que les oiseaux auraient été séduits par la décoration des nichoirs ? Plus prosaïquement, ce taux d'occupation maximal est sans doute révélateur d'un déficit de cavités propices à la nidification dans nos forêts.

Les nichoirs ont non seulement eu du succès auprès des passereaux, mais également auprès de la population escovienne (habitants d'Eschau), puisque d'autres projets sont d'ores et déjà lancés : construction de nouvelles séries de nichoirs avec les enfants du centre de loisirs Les Petits Loups d'une part, et avec les élèves du conseil municipal des enfants d'autre part. Ils seront installés sur les

espaces publics de la commune, ainsi que sur les ballastières Helmbacher, qui offrent de nombreux espaces propices.

Signalons que toutes ces constructions ont été offertes à la LPO sous forme de kits prêts à assembler par monsieur Speisser, responsable de l'entreprise Formadec : merci à lui ! Il ne reste qu'à souhaiter autant de succès aux nichoirs à venir qu'à ceux posés cette année !

Jean-Marc Bronner



Des nichoirs bien occupés (photo Jean-Marc Bronner)

Les nichoirs : où, quand, comment, pour quels oiseaux ?

Qui possède un jardin, grand ou petit, ou un balcon d'une certaine taille et qui aime la nature, souhaite certainement y installer des nichoirs. Oui, mais alors combien de nichoirs ? A quelle distance les uns des autres ? Quels types ? Orientés de quelle façon ?

Aujourd'hui, pléthore de nichoirs sont disponibles un peu partout, depuis un coin de rayon dans un hypermarché jusqu'au stand d'une brocante dans le village d'à côté. Il est cependant vain d'installer plein de nichoirs les uns à côté des autres et d'espérer que tous seront occupés.

En premier lieu, afin que le nichoir puisse être repéré par les adultes en quête d'un site de nidification et être utilisé dès le printemps suivant, il faudrait l'installer préférentiellement dès l'automne ou au plus tard avant le mois de février. En Alsace, où les dépressions viennent d'Ouest, les orientations Sud-Est et Est sont à privilégier ; de même, une légère inclinaison vers l'avant évite que la pluie ne rentre par le trou d'envol.

Installer des nichoirs chez soi suppose avant tout de savoir quelles espèces sont présentes dans le secteur. Il est en effet inutile d'accrocher des nids à hironnelles si aucune colonie n'est connue à proximité. Dans le doute, il est recommandé d'installer des nichoirs pour des espèces généralistes et communément observées dans les jardins, telles que mésanges, rougequeue ou rougegorges. Bien que communes, ces espèces sont malgré tout en manque de cavités pour leur reproduction et apprécient les coups de pouce !

Le nichoir devra être installé de façon à ce que les prédateurs (écureuils, martres, fouines...) ne puissent y pénétrer. Dans la même optique, le petit perchoir fixé parfois à l'entrée du trou n'est pas à privilégier. Pour autant, il faut que les oiseaux puissent avoir à disposition un perchoir (arbre, clôture...) près du nichoir, indispensable pour les parents qui s'y posent pour observer les alentours. Si des chats rôdent, l'accès aux troncs doit être protégé, en plantant à leur base un rosier ou en installant un « stop-minou ». Cela étant, il est souvent incompatible d'avoir des chats et en même temps des nichoirs : reconnu comme étant le premier prédateur des oiseaux, installer des nichoirs serait comme attirer les oiseaux dans la gueule du loup...

Chaque espèce a ses exigences en terme de hauteur et de forme du nichoir. Les oiseaux appelés semi-

cavernicoles, comme le rougegorge familier, le gobemouche gris, le rougequeue noir ou la bergeronnette grise cherchent des nichoirs dits semi-ouverts. Les oiseaux cavernicoles ont besoin d'une cavité fermée. C'est la taille du trou d'envol (entre 28 et 34 mm) qui déterminera l'espèce qui l'occupera. Parallèlement, la taille du territoire compte, les espèces étant plus ou moins compétitives. La mésange bleue tolère un autre couple à une distance de 15 à 20 mètres. La mésange charbonnière, plus exigeante encore, refuse tout voisin de la même espèce à moins de 40 à 50 mètres. Ce n'est pas le cas des moineaux qui nichent, eux, en colonie. D'une manière générale, il est possible de faire cohabiter plusieurs espèces qui ne sont pas en compétition, par exemple des frugivores avec des granivores : il suffit pour cela d'installer des types de nichoirs différents !

Notons que même un balcon peut être équipé de nichoirs ! La présence d'une abondante végétation, surtout d'essences locales, est alors primordiale.

Selon la qualité de son terrain, il peut être possible d'accueillir de plus grandes espèces, telle que chouette hulotte ou effraie des clochers. Mais fournir le gîte à ces hôtes de marque ne s'improvise pas. La chouette hulotte est le rapace nocturne le plus courant en France, mais elle a besoin de hauteur et d'un territoire de chasse à proximité directe (jardin arboré, parc, même urbain, forêt, bocage...).

L'effraie des clochers, de plus en plus menacée, aime les fermes, les villages bordés de champs et de prairies. Elle aime que son nichoir soit à 10 ou 15 mètres du sol, si possible dans un lieu obscur et peu fréquenté, tels les combles et les greniers des grands bâtiments, les pigeonniers et bien sûr les clochers.

Une fois tous ces nichoirs installés, il ne reste plus qu'à les nettoyer une fois par an, en automne, et à les entretenir. Il ne faut ni les vernir, ni les peindre, ni traiter l'extérieur car les produits utilisés peuvent être répulsifs, voire toxiques pour les oiseaux. Certains bois, comme le mélèze ou le cèdre rouge, sont

imputrescibles ; d'autres sont déjà traités (par des sels de cuivre ou de bore) et n'ont pas besoin d'être protégés. Sinon, préférez l'imprégnation à la cire d'abeille ou à l'huile de lin, inoffensifs pour l'environnement.

Pour plus d'informations :
alsace.refuges@lpo.fr

Bonnes observations !

Frédérique Merck



Installez des nichoirs chez vous ! (photo Cathy Zell)

Quoi de neuf au centre de soins de Rosenwiller ?



Le Conseil Régional Grand Est s'engage auprès du centre de soins

Comme nous le mentionnons souvent, le centre de sauvegarde de la LPO fonctionnait depuis sa création sans fonds publics. Seule une partie des transferts des animaux depuis le Haut-Rhin était subventionnée par le Conseil Départemental de ce département, via les Brigades Vertes ; le traitement des appels téléphoniques était lui partiellement soutenu par l'Eurométropole de Strasbourg, via le pôle Médiation Faune Sauvage.

Depuis cette année, la nouvelle région Grand Est prend en considération l'ensemble des centres de sauvegarde présents sur son territoire, dont certains étaient subventionnés historiquement par les ex-conseils régionaux. Vingt-cinq mille euros sont ainsi alloués à celui de Rosenwiller via une convention triennale (2017 – 2019), un bol d'air inestimable pour aider au financement de nos 105 000€ de budget annuel. Cette subvention a été officialisée à l'occasion de l'inauguration du nouveau centre de soins de Meuse (voir ci-contre).

Avec une augmentation de pensionnaires considérable depuis sa création (500 animaux en 2010 contre 2300 en 2016), les frais de fonctionnement du centre se sont accrus de manière spectaculaire. En 2016, les charges de personnel, fixes, ont représenté 2/3 des dépenses, tandis que sur le dernier tiers les autres postes ont augmenté : nourriture 11 000 €, frais de médication 2 000 €, fournitures de soins 9 000 €, charges liées aux locaux 11 000 €, pour ne citer que les plus importants.

Les dons, leviers d'action indispensables au fonctionnement du centre

Heureusement, les partenariats mis en place aident de manière substantielle au reste du financement. Les dons des découvreurs, des sympathisants et des membres y contribuent également largement. La LPO se félicite particulièrement de la grande réactivité de ces derniers. Ainsi, cet été, suite à un appel à dons d'urgence envoyé aux donateurs réguliers au regard de l'arrivée massive de hérissons, plus de 25 000 € ont été récoltés !

Tous les ans, des événements exceptionnels nous conduisent à improviser et à réagir dans l'urgence (arrivée de 500 chauves-souris en 2013 suite à l'abattage d'un arbre, de 300 martinets en 2014 en raison de la canicule, d'autant de martinets et d'hirondelles en 2015, de 150 hérissons en 2017 pour des raisons encore inconnues...) : vos dons nous permettent de pouvoir faire face à ces imprévus et à offrir des conditions de prise en charge optimales.

Coup de pouce de la Fondation Nature & Découvertes

Grâce au système de l'« Arrondi », la Fondation Nature&Découvertes incite les clients de ses magasins à arrondir le montant de leurs achats au profit de certaines associations. La LPO Alsace en fait régulièrement partie. En 2017, le magasin nouvellement implanté à Colmar s'est à son tour investi en faveur de notre association et plus particulièrement du centre de soins. A la fin de l'opération, qui s'échelonne sur 6 mois, un total de 1150 € a ainsi été collecté.

La LPO Alsace remercie l'ensemble de ses partenaires financiers et ses sympathisants pour leur soutien !

L'activité continue : n'hésitez pas à renouveler votre aide.

La LPO Alsace présente à l'inauguration du centre de soins de Meuse

Yves Muller, Président de la LPO Alsace et Suzel Hurstel, responsable du centre de soins de Rosenwiller, se sont rendus le 5 octobre à l'inauguration du CSFL (Centre de Sauvegarde de la Faune en Lorraine), situé à Valleroy. L'idée de ce centre a germé en 2013, grâce à la mobilisation d'un groupe de passionnés souhaitant redonner un accueil à la faune en détresse, après la fermeture d'un premier centre en 2001. Rassemblés en une association indépendante, ils entreprennent, avec les conseils techniques du centre de Rosenwiller et du GORNA (centre de soins situé à Neuwiller les Saverne), l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation d'un tel projet, qui aboutit en



Inauguration du centre de soins lorrain (photo Stéphane Bellenoue)

Vie associative

avril 2016. Aujourd'hui, le CSFL affiche un bilan de 1550 animaux recueillis en 2017 (chiffres au 30 septembre) et fonctionne avec une équipe de 2 salariés et de nombreux bénévoles et stagiaires. Depuis sa création, un échange annuel est organisé avec les différents centres régionaux pour échanger sur les pratiques et améliorer les techniques de soins.

La LPO Alsace se réjouit bien sûr de la présence de ce nouveau centre et de son action auprès de la faune sauvage en détresse, qui dispose dorénavant de 4 lieux d'accueil sur la région (le 4^e se situant en Champagne-Ardenne).

Aux grands maux les grands remèdes

C'est grâce à la mobilisation exceptionnelle d'un bénévole à la LPO Alsace depuis quelques années, que le retour à la liberté de 3 milans a pu se dérouler avec un succès remarquable. Un travail d'équipe mené de concert avec les soigneuses du centre de Rosenwiller.

L'aventure commence le 25 juin, date à laquelle un jeune milan noir, en provenance de Boofzheim (68), est déposé au centre de soins de Rosenwiller. Il est suivi par un deuxième jeune deux jours plus tard, cette fois originaire de Sigolsheim (68). Simplement affaiblis, les oiseaux sont pris facilement en charge par l'équipe du centre, même s'il n'est pas courant d'accueillir cette espèce. Le 4 juillet, nouvelle arrivée d'un milan, mais royal cette fois, et dans un état sanitaire dramatique : l'oiseau, qui a été trouvé à Saint-Quirin (57), est si faible qu'il n'arrive plus à ouvrir les yeux. L'espèce faisant l'objet de mesures de protection renforcées en Alsace, l'oiseau a mobilisé de suite les soigneuses, qui font leur possible pour le sauver.

Les soins prodigués à ces 3 individus portent rapidement leurs fruits : même le milan royal, grâce à un programme de soins intensifs, retrouve la santé ! Reste la phase délicate de l'opération : le lâcher dans la nature. S'ils avaient été adultes, aucune précaution particulière n'aurait été nécessaires, les oiseaux retrouvant très vite leurs réflexes d'avant leur passage en volière. Pour ces jeunes, qui ne connaissent pas bien leur milieu naturel, l'émancipation peut prendre du temps – comme lorsqu'ils quittent leurs parents !

Pour s'assurer du bon déroulé de cette étape, Sébastien Porzel, un bénévole de la LPO par ailleurs déjà investi auprès



Installation du nichoir par Sébastien Porzel et jeunes milans noirs (photo LPO Alsace)



des rapaces, se mobilise. Avec les conseils de Sébastien Didier, chargé d'études « rapaces » à la LPO, et les soigneuses du centre, il construit un caisson-taquet, qu'il place dans sa propriété, située dans un cadre idéal pour les milans. La technique consiste à placer les individus à l'intérieur et à ouvrir la porte, tout en continuant à déposer de la nourriture. Les oiseaux peuvent ainsi s'aventurer progressivement à l'extérieur, prendre leurs marques, tout en revenant se sustenter si les proies sont trop difficiles à obtenir. Sébastien Porzel, qui doit éviter à tout prix de provoquer une dépendance avec les jeunes oiseaux, invente même un système pour les surveiller à distance : sur les caissons, il installe une caméra dont il peut suivre les images en direct sur son téléphone.

Plus tard, il observera les oiseaux dans leurs pérégrinations via un drone, pour s'assurer de la bonne évolution de leur émancipation...

Le milan royal a parallèlement été équipée d'une bague du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Souhaitons-lui, à lui et à ses cousins, une longue vie, loin des tracasseries des activités humaines !

La LPO Alsace remercie bien sûr chaleureusement Sébastien Porzel pour l'énergie qu'il a mise dans le succès de ces lâchers.

Ça bouge dans l'équipe...

Son contrat étant arrivé à son terme, Mélaïne Alcidi a malheureusement quitté le centre de soins de Rosenwiller. Après 8 mois de mission de service civique, elle avait été embauchée dans le cadre d'un contrat aidé de 2 ans en tant que soigneuse. Toujours aussi passionnée par la faune sauvage en détresse, elle continue d'être présente en tant que bénévole, pour le plus grand plaisir de l'équipe.

Nous accueillons depuis le 1^{er} novembre, toujours en contrat aidé, Valérie-Anne Clément-Demange, également ancienne volontaire en service civique : elle s'occupera principalement de faire le lien entre les découvreurs des animaux et l'équipe soignante et d'assurer une partie de la communication du centre.

Un grand merci à Mélaïne pour son investissement généreux et bienvenue à Valérie-Anne !



Valérie-Anne Clément-Demange



Les faucons pèlerins d'Illkirch (photo Olivier Steck)

« Repro » réussie, sous l'oeil de la caméra à Illkirch

Après une première reproduction réussie en 2016, la ville d'Illkirch, avec l'aide de la LPO Alsace, a installé une caméra devant le nichoir des faucons pèlerins de l'église St Symphorien. La diffusion en direct, accessible à tous via youtube, a connu un grand succès avec plus de 1 000 abonnés et des extraits totalisant plusieurs milliers de vues (avec un record à 11 350 vues !).

Quatre oeufs ont été pondus entre le 10 et le 20 mars et ils ont tous éclos, du 18 au 22 avril. La nichée s'est composée de trois mâles et d'une femelle. Le 31

mai eut lieu le premier envol, un mâle, le plus téméraire ou le plus maladroit ? Il passa deux jours sur le toit du presbytère. M. le curé ne fut pas insensible à cette marque de reconnaissance. Ses 2 frères le suivirent rapidement alors que la femelle prit quelques jours de plus avant de faire le grand saut.

La vidéo en direct aura permis d'entrer dans l'intimité de cette famille. Voir à quelle vitesse ces frêles poussins grandissent pour devenir ces chasseurs de haut vol est une expérience fabuleuse.

Pour les bénévoles de la LPO, assurant le suivi de l'espèce sur toute la région, la caméra offre

la possibilité d'observer de près des comportements impossibles à voir habituellement et d'entendre les nombreux contacts vocaux qu'échangent le mâle et la femelle. La vidéo aura aussi permis de saisir des événements importants comme la tentative d'intrusion d'une autre femelle en février ou des comportements de parades observés en automne.

Rendez-vous en février pour une nouvelle saison des amours sur [Youtube](#) : « Faucons Pèlerins Illkirch ».

Olivier Steck

Un podium aux Foulées du Courlis

Comme chaque année, les Foulées du Courlis ont organisé leur désormais traditionnelle course à pied dans les environs d'Erstein. Destinée à mieux faire connaître la richesse naturelle de la commune (tout en évitant les secteurs les plus fragiles !), cette course est aussi un moyen de sensibiliser les participants à la biodiversité et aux menaces qui pèsent sur elle. Le courlis



Yves Muller sur le podium (Photo Anne Gaugler)

centré a ainsi été choisi comme mascotte, illustrant hélas la disparition des espèces, même à l'échelle locale. Sa population est en effet estimée à moins de 20 couples en Alsace, un chiffre ne permettant quasiment plus de garantir son existence à moyen terme. Mais la lutte continue au profit de cet oiseau-symbole des rieds : les Foulées du Courlis reversent ainsi 1 € à la LPO Alsace pour chaque participation à la course, afin de contribuer aux actions de protection mises en place.

Les « Biodiv'Runners », qui trouvent leurs membres au sein d'associations de protection de la nature et d'autres structures sympathisantes, ont participé à l'édition 2017. Cette année, le doyen du groupe, Yves Muller, par ailleurs Président de la LPO Alsace et d'ODONAT, a gagné la médaille d'argent. Et 654 € ont été versés pour le courlis. Félicitations aux Biodiv'Runners, et un merci chaleureux aux Foulées !

La pie bavarde n'est plus classée nuisible dans le Haut-Rhin

Le Conseil d'Etat a annulé un arrêté qui classait certaines espèces dans la catégorie des « nuisibles ». L'annulation s'est faite au cas par cas. En Alsace, seule est concernée la pie bavarde dans le département du Haut-Rhin, où il est désormais interdit de la piéger.

Par arrêté ministériel, le Préfet et le Ministre de l'Environne-



Les oiseaux de Moosch sont orphelins

Louis Bentzinger est parti sur l'autre rive le 13 mai 2017, il est né le 25 août 1930, il avait 87 ans. Nous avons près de 50 années de parcours commun dans l'approche des oiseaux.

En 1958, le 26 décembre, il a commencé à orner un sapin dans la montée du Belacker, il a perpétué ce rite seul pendant dix ans, puis il l'a ouvert au public, ces dernières années.

En 1962 il a débuté le nourrissage hivernal des oiseaux à partir de Moosch jusqu'au Belacker tous les dimanches hivernaux et quelle que soit la météo, en skis équipés de peaux de phoques, en raquettes. L'Assemblée générale de la LPO du

Haut-Rhin du 10 mai 1970 a élu Louis comme réviseur aux comptes. C'est la première fois que je l'ai rencontré. Il a été la cheville ouvrière de la construction d'un chalet, la « mésange », entre Moosch et le Belacker, qu'il a voulu ouvert à tous ; les équipements internes : tables, bancs, couverts étaient à la disposition des passants. Puis un jour un malotru y a mis le feu et la « Mésange » a brûlé. Louis était désespéré, lui qui était tant confiant envers les autres. Il est parti aussi discrètement qu'il a vécu. Rappelons qu'il était Chevalier du Mérite Agricole depuis 1989.

Nous assurons à son épouse Germaine, à ses deux filles Sylvie et Yvette, nos sincères condoléances et nous souhaitons à Louis, où qu'il soit, une nature belle comme il l'aimait.

Henri JENN

En bref

ment déterminent les espèces dites « nuisibles ». En Alsace, il s'agissait, pour ce qui est des oiseaux, de la corneille noire, de la pie bavarde, de l'étourneau sansonnet, du corbeau freux et de l'ouette d'Égypte.

Au vu des éléments techniques apportés, le Conseil d'État a estimé que la pie ne pouvait plus entrer dans cette catégorie dans le Haut-Rhin, aucune preuve ne montrant que l'oiseau « porte atteinte de façon significative aux exploitations, élevages ou habitats ». La décision s'applique immédiatement, les pies ne peuvent donc plus être piégées ni détruites dans ce département.

La LPO se réjouit bien sûr de cette avancée, rendue possible par l'implication de France Nature Environnement et de Humanité et Biodiversité. Espérons que d'autres départements seront bientôt concernés, pour davantage d'espèces encore !

Le guêpier d'Europe apprécié de plus en plus l'Alsace !

Le guêpier d'Europe est de loin l'oiseau le plus coloré d'Alsace ; il y est aussi relativement rare, ce qui incite bien sûr à protéger les secteurs qu'il a adoptés. Si, en France, l'espèce apprécie la chaleur des régions méditerranéennes pour nicher (migratrice, elle hiverne en Afrique tropicale), elle étend peu à peu son aire de répartition. Bien présents au Kaiserstuhl, en Allemagne,



Guêpier d'Europe
(photo David Hackel)

Publication

Sylvie HENRY, ingénieure retraitée depuis peu et membre de la LPO, est très impliquée dans la protection de la nature. Elle s'est engagée à préserver et à maintenir la biodiversité dans son jardin strasbourgeois qui est un refuge LPO.

C'est cet oasis de nature en pleine ville qui lui a permis, l'étude, l'observation et la photographie de 37 espèces d'oiseaux différentes. Elle en a fait un livre qui ouvre les yeux de nos concitoyens sur la richesse du peuple des oiseaux qui les entoure et sur l'indispensable nécessité de le respecter et de le protéger. Le livre : « Vies d'oiseaux » de 144 pages, comporte 345 photos en couleur



agrémentées de commentaires ornithologiques et de quelques touches d'humour. Il est en vente en librairie et chez l'éditeur Jérôme Dobentzinger au prix de 28 €.

les guêpiers colonisent désormais timidement les gravières alsaciennes, dans lesquelles ils trouvent des conditions de nidification convenables. Les facteurs déterminants pour leur installation sont bien sûr la disponibilité en insectes en quantité suffisante mais surtout en parois sablonneuses dans lesquelles ils creusent leur terrier.

Ce sont désormais plus de 4 sites qui accueillent l'espèce. La LPO Alsace a de fait de suite contacté les gestionnaires de ces gravières pour développer des mesures de protection adaptées. En l'occurrence de maintenir ces falaises dans un bon état de conservation et de ne pas intervenir à proximité durant toute la saison de reproduction.

Rappelons qu'une convention existe depuis de nombreuses années avec l'UNICEM*- Alsace, qui aide les carriers qui se sont engagés dans des aménagements écologiques à les mettre en place de la manière la plus efficace possible.

*Union nationale de l'industrie des carrières et matériaux de construction.

Un sauvetage rocambolesque... mais réussi !

Le 26 juillet dernier, la LPO reçoit un appel signalant la présence d'un moineau coincé derrière une gouttière, à proximité de la

place des Halles. Notre bureau étant tout proche, Coralie, en mission de service civique, se rend sur place pour récupérer l'oiseau : mais le moineau est coincé dans une fissure, et la seule sortie lui est inaccessible.

L'équipe Médiation Faune Sauvage, accompagnée de deux autres volontaires en service civique de la LPO, retourne sur place le lendemain avec un escabeau et un équipement sommaire. Toujours impossible à atteindre, l'oiseau reculant même davantage... Les parents continuent malgré tout de le nourrir, à travers la fente, une fente hélas trop étroite pour lui permettre de sortir. Nous partons à regret, impuissants...

Une semaine passe. Par curiosité, je retourne sur les lieux : le moineau est toujours prisonnier ! Mais cette fois, plus de parents, qui ont dû abandonner. Avec cette fois 3 assistants, nous décidons d'employer les grands moyens : une grande échelle, une époussette ainsi que des morceaux de cartons pour empêcher le moineau de se cacher. Après plus de 2 heures sur place, Kevin parvient enfin à extraire le moineau par le petit passage ! A notre grand soulagement, il semble ne présenter ni blessures ni fracture, seul son plumage est très abîmé... De retour au bureau, il est abondamment réhydraté et sera rapatrié le soir même à notre centre de soins de Rosenwiller. Deux semaines



Mission « sauvetage moineau »
(photo Camille Fahrner)

plus tard, il aura parfaitement récupéré et sera libéré. Tout est bien qui finit bien !

Le milieu urbain recèle de nombreux pièges pour la faune sauvage, qu'on ne soupçonne pas. L'issue n'est toutefois pas souvent si heureuse que le cas décrit ci-contre, les animaux n'étant la plupart du temps pas découverts et y mourant de faim et d'épuisement. Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre pôle Médiation Faune Sauvage qui vous fera part de tous les pièges qui nous entourent et des astuces, souvent simples, qui permettent de les neutraliser !

Camille Fahrner, LPO Alsace

Le coin des branchés

Cette rubrique a pour ambition de citer quelques-unes des observations marquantes effectuées au fil des saisons par les ornithologues de terrain dans notre région. Le présent article couvre la période d'avril à septembre 2017.

Avril

- Du 11 au 15, halte exceptionnelle d'une spatule blanche adulte baguée, à Gamsheim-67. Elle a été baguée poussin aux Pays-Bas en 2013 et a notamment passé l'hiver 2015-2016 sur le célèbre banc d'Arguin en Mauritanie, à plus de 4 000 km de son lieu de naissance. Auparavant, le même oiseau avait séjourné durant près d'une semaine dans des prés inondés en Allemagne (à Rheinhausen, à une cinquantaine de km de là).
- Présence tout à fait remarquable d'un chevalier stagnatile du 28 au 30 à Aspach-le-Bas-68 ; ce limicole est d'apparition rarissime en Alsace : il s'agit de la 8^e mention depuis 1976 !
- Un aigle royal immature survole le secteur du Donon-67 le 10 (donnée acceptée par le CHR).

Mai

- Présence peu habituelle d'une femelle de monticole de roche le 18, dans le secteur du Hohneck.
- Tout comme en 2016 à la même période, une alouette calandrelle fait halte le 3 et le 4 du côté de Hégenheim-68 (donnée acceptée par le CHR).
- Trois nichées de harle bièvre sont découvertes à Sélestat-67, Sausheim et Petit-Landau-68.

Juin

- Quelques cas de nidifications d'anatidés inhabituels en Alsace : dans le Bas-Rhin, une famille de tadornes de Belon (le couple avec 7 jeunes poussins) le 24 à Erstein-67 ; dans le Haut-Rhin, en PCA : une famille de nettes rousses (4 poussins) observée dès le 8, puis une seconde famille (4 poussins également) notée à compter du 26 ; le 30, une femelle de sarcelle d'été accompagnée de trois poussins déjà bien gros.
- A noter également plusieurs données de pouillot de Bonelli et de bruant fou, sur le piémont et dans les vallées vosgiennes du sud du Haut-Rhin.

Juillet

- Bilan très mitigé pour la nidification du busard des roseaux en Alsace : sur 6 couples cantonnés au printemps plus quelques autres individus observés (parfois à plusieurs reprises) durant toute la saison de nidification, un seul couple a niché avec succès (deux jeunes à l'envol).

- Un nouveau site de nidification de martinet à ventre blanc a été découvert à Colmar-68, avec présence d'au moins deux couples.
- A compter du 30, stationnement de 3 bernaches nonnettes au plan d'eau de Michelbach-68 (toujours là fin septembre).

Août

- Cet été aura été marqué par le passage certes furtif, mais néanmoins exceptionnel, d'un élanion blanc adulte, le 14 aux Rohrmatten près de Sélestat-67 !
- Comme tous les ans à pareille époque, quelques sternes caspiennes ont effectué une halte migratoire dans la partie sud du plan d'eau de Plobsheim-67 : 1 le 14, 8 le 17, 2 les 22 et 23 ; il s'agissait d'adultes, sauf le 22 où l'un des oiseaux était un individu de première année.

Septembre

- Stationnement d'un labbe parasite immature, du 5 au 13, au plan d'eau de Plobsheim-67.
- Le 17, passage d'un aigle botté adulte en phase sombre, au-dessus de l'Ecomusée à Ungersheim-68 (sous réserve d'homologation par le CHR).
- Enfin le 25, puis le 28, observations exceptionnelles d'un busard pâle mâle adulte, franchissant le col du Markstein-68 (sous réserve d'homologation par le CHR).

Bien entendu, cette liste est loin d'être exhaustive ...

Nous rappelons que pour suivre au jour le jour l'actualité ornithologique en Alsace, mais aussi et surtout pour transmettre ses observations, il suffit de se connecter à la base de données Faune-Alsace (<http://www.faune-alsace.org>). Tous les passionnés inscrits sur Faune-Alsace sont également destinataires d'une Newsletter intitulée « Faune-Alsace infos » [parution : mensuelle ou tous les deux mois (en hiver)] : il s'agit d'un document PDF au format écran, envoyé uniquement par mail. Cette Newsletter ne concerne pas que les oiseaux, mais tous les groupes faunistiques de Faune-Alsace, même si les oiseaux y prennent une grande place. Elle contient les observations marquantes du mois, des rubriques techniques, des zooms sur certaines espèces à rechercher en priorité ou sur des secteurs sous-prospectés, des synthèses, et des infos sur l'oiseau de l'année, les sorties, etc.

Christian Frauli

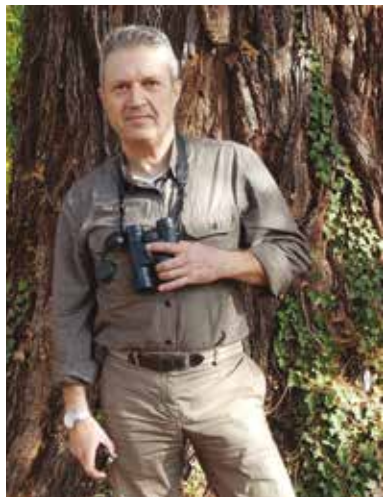
CHR : Comité d'Homologation Régional
 CHN : Comité d'Homologation National
 PCA : Petite Camargue Alsacienne

Zoom sur un administrateur et un salarié de la LPO

Pierre Sigwalt, administrateur

J'ai eu la chance de naître et de grandir dans le Ried centre-Alsace, à une époque (années 1960) où celui-ci était encore quasiment intact. Mon père, qui l'avait connu avant-guerre, constatait pourtant le rapide déclin de ses richesses naturelles, ce qui le fit adhérer dès 1964 à l'association des « Amis de la nature et des bêtes de Sélestat et environs ». Il m'emmenait aux réunions, où on parlait de choses tout à fait incongrues en ces temps de « progrès » triomphant, par exemple que les pesticides (déjà !) allaient faire disparaître les fleurs et les abeilles, puis les oiseaux...

C'est donc assez naturellement que j'ai adhéré en 1971, à l'âge de 14 ans, au Centre d'Etudes Ornithologiques d'Alsace, tout juste créé par deux spécialistes du courlis, Paul Schmitt et Albert Engel. J'ai été immédiatement embrigadé dans la prospection du premier atlas ornithologique de France (1970 – 1975), grand sujet de fierté pour un jeune novice ! C'est aussi à cette époque que les membres fondateurs de l'AFRPN (aujourd'hui Alsace Nature) ont pris contact avec mes parents, en vue de la création d'un Centre d'Initiation à la Nature du Ried dans l'ancien corps de ferme familial. Initiative unique en



France pour l'époque, cette « Maison de la Nature » m'a permis de côtoyer tout ce que l'Alsace comptait de naturalistes éminents, dont certains ont été autant de « coachs » pour moi. Cela a indéniablement contribué à l'affermissement de ma vocation. J'ai rapidement pris des responsabilités au sein du comité et du bureau du CEOA. J'y ai milité, dans les années 1990, pour la fusion CEOA - LPO, partant du principe que la connaissance se devait d'être au service de la protection.

Parallèlement, les « métiers verts » se faisant attendre, j'ai entrepris des études de chimie en traitement des eaux, complétées par une formation d'ingénieur agro à l'ENSAIA de Nancy. S'en est suivie une carrière de trente ans comme cadre puis dirigeant dans l'industrie brassicole et laitière, qui m'a amené dans différentes régions de France. J'y ai poursuivi mes activités ornithologiques, en m'affiliant aux groupes locaux : j'ai ainsi contribué au dernier atlas national 2009 – 2012 avec mes amis ornithologues ardennais.

Le virus de la brasserie ne m'ayant jamais quitté et les bâtiments familiaux de Muttersholtz se trouvant libres suite au départ de l'ARIENA, je suis revenu au pays en 2013, pour y réaliser un vieux rêve : avoir ma propre brasserie. Et comme on ne se refait pas, j'ai été rattrapé par la patrouille (ornithologique), qui m'a demandé de réintégrer fissa le CA de la LPO Alsace... où je sévis toujours ! Je suis également vice-président d'Alsace Nature, où je représente la LPO en tant qu'association fédérée.

Suzel Hurstel, salariée

Mon intérêt pour la nature me vient d'aussi loin que je me souviens... Mes parents m'ont toujours communiqué les valeurs fortes du respect de tous les êtres vivants et encouragée à observer avec attention la flore et la faune qui nous entouraient dans notre belle région du Bas-Armagnac, dans le Gers. Mon intérêt pour la nature a ainsi eu une place importante dans le choix de mes activités. Mais en ce temps-là, je n'étais pas consciente des aspects réglementaires et de fait, ma chambre servait souvent de refuge pour une multitude d'animaux et de plantes (têtards, chenilles, papillons, vers luisants, herbier...).

L'ensemble de mon parcours scolaire a aussi été dicté par cette passion, et c'est tout naturellement que j'ai fait un BTS « Gestion et protection de la nature ». Par la suite, ce sont des rencontres décisives avec les naturalistes locaux et régionaux qui ont orienté mes choix professionnels. Ainsi, Marie-Jo Dubourg-Savage m'a fait découvrir un univers que j'avais jusque-là négligé : celui des chauves-souris. Dès lors, j'ai consacré la majeure partie de mon temps libre à étudier ces espèces, à participer aux sorties de terrain et aux actions de sensibilisation.

C'est en suite logique, qu'en 2003, mes recherches d'emploi m'ont conduite en Alsace pour intégrer l'équipe du GEPMA et m'occuper -entre autres- des appels SOS chauves-souris. Lorsque en 2008, Christian Braun m'a proposé de créer le pôle Médiation Faune Sauvage de la LPO Alsace et du GEPMA, service commun aux deux associations, et parallèlement, d'intégrer le projet de création d'un nouveau centre de soins pour la faune sauvage à Rosenwiller, j'ai immédiatement accepté. Deux beaux et stimulants projets en perspective !

Patiemment, pendant de longs mois, Beryl Roth m'a transmis son savoir et toutes les ficelles du métier de soigneuse pour la faune sauvage. L'équipe de la LPO m'a beaucoup appris également. Je ne m'étais jusque là pas beaucoup consacrée aux oiseaux, privilégiant mon intérêt pour les mammifères et les amphibiens. Le contact avec les différentes espèces recueillies au centre m'a entre autres permis de développer mes connaissances ornithologiques.

Le centre de Rosenwiller a ouvert ses portes en 2010. Beaucoup de changements ont eu lieu depuis et les équipes du centre et du pôle médiation se sont bien agrandies. Ces dernières années, j'ai levé le pied concernant les activités naturalistes bénévoles et consacre mon temps libre à d'autres loisirs tout aussi passionnants : le modelage de la terre, l'apiculture... Mais je savoure toujours autant mon travail, les échanges humains et la diversité de mes missions au sein de cette grande famille qu'est la LPO Alsace.



Salon de l'Oiseau et de la Nature
CAP de S'AMARIN (68)

9^e EXPOSITION PHOTO
CONCOURS

OISEAUX ET FAUNE D'ALSACE

2 0 1 8

Samedi 27 janvier

de 14h à 18h

Dimanche 28 janvier

de 10h à 12h et 14h à 17h



Entrée libre

Restauration sur place le dimanche



Renseignements / Inscriptions :
lpo-saint-amarin@laposte.net

A noter d'ores et déjà dans votre agenda !

Un thé militant

La LPO Alsace et les Jardins de Gaïa ont signé un partenariat en 2013. Depuis cette date, l'entreprise de thé distribue un thé unique qu'elle a elle-même imaginé, l'« Oiseau Lune », en hommage au courlis cendré. En achetant ce thé, 1€ est reversé à la LPO Alsace justement pour favoriser les actions de protection en faveur du courlis cendré, classé en danger critique d'extinction en Alsace.

En 2016, ce thé a été élu meilleur produit bio de sa catégorie ! Vous pouvez le commander sur la boutique de la LPO France.



LPO Info Alsace - Bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux-Alsace
8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg.

Tél 03 88 22 07 35 • email alsace@lpo.fr • site : <http://alsace.lpo.fr>

Rédaction des articles non signés : Cathy Zell - Direction de la publication : Christian Braun
ISSN 1267 - 2661 • Dépôt légal décembre 2017

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé,
est soumise à autorisation. Imprimé sur papier recyclé - Imp. Scheuer Drulingen

Illustrations de couverture : Martin pêcheur (photo Vincent Michel),
Gallinule poule d'eau (photo David Hackel), bandeaux paysages (photos Nicolas Buhrel)


BirdLife
INTERNATIONAL
LA LPO FRANCE EST LE
REPRÉSENTANT OFFICIEL



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE